



# LES GRANDES TENTES

2, rue des Rabots  
1460, Ittre

## CONDITIONS DE LOCATION

Le présent document contient les conditions de location du Domaine des GRANDES TENTES. Il reprend toutes les informations relatives aux tarifs et paiements ainsi que le règlement du domaine. Avec l'échéancier de paiement que vous avez reçu, les informations reprises ici ont valeur de contrat.

### PROCEDURE DE PAIEMENT :

Vous avez reçu un échéancier de paiement, reprenant le montant de votre location, la garantie locative et éventuellement certains suppléments.

Votre réservation est définitivement bloquée dès la réception du premier paiement.

Nous vous rappelons que le non-paiement de ces sommes dans les délais prévus entraîne l'annulation de la réservation et qu'en cas de désistement, les acomptes déjà versés resteront acquis.

La garantie locative sera restituée dans le courant du mois suivant la location. Cependant, selon l'état des lieux de sortie, nous vous en retiendrons une partie voire l'intégralité si des dégâts ou des manquements relatifs au Règlement d'Ordre Intérieur sont constatés.

Numéro de compte : BE56 1325 3322 3488  
AMT - SGP

TARIFS 2018										
	Provision de chauffage	Tarif à la journée	réduction accordée							
			4 à 6 jours		7 à 9 jours		10 à 14 jours		15 jours et +	
			en %	soit par jour	en %	soit par jour	en %	soit par jour	en %	soit par jour
Grandes Tentes	50 €	225 €	-5%	213,75 €	-10%	202,50 €	-25%	168,75 €	-35%	146,25 €

Location en weekend : tarif minimum de deux journées.

Location en semaine : supplément obligatoire « équilibrage tarif nuitée/journée », équivalant à une nuitée supplémentaire.

Le tarif du chauffage est calculé en fonction du relevé du compteur et selon le prix du gaz en cours.

### GARANTIE LOCATIVE :

Afin de garantir la pérennité de nos installations, nous demandons le versement d'une garantie locative dont le montant s'élève à :

Séjour de - de 3 nuitées/groupe = 200,00 €.

Séjour de + de 3 nuitées/groupe = 300,00 €.

**ATTENTION :** Les arrivées se font avant 17h00.

Passé cette heure, le gestionnaire du domaine communiquera une procédure pour la réception des clés et établira seul, photos à l'appui, l'état des lieux qu'il enverra ensuite par mail au responsable de la location. Celui-ci aura alors jusqu'à 20h pour communiquer ses remarques éventuelles.

Remarque : Le domaine est ouvert toute l'année. Mais en cas de gel important, la direction des Grandes Tentes se réserve le droit d'annuler les réservations jusqu'à la dernière minute.

## **REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR**

### **1. ARRIVEE**

- a. L'accès au domaine est prévu entre 9h00 et 17h00. Maximum 3 jours avant votre séjour, vous devez prendre contact en journée avec le gestionnaire au 067/ 64 63 44 pour lui confirmer l'heure exacte de votre arrivée.
- b. Si, pour une raison quelconque, vous arrivez après 17h, le gestionnaire du domaine communiquera une procédure pour la réception des clés et établira seul, photos à l'appui, l'état des lieux qu'il enverra ensuite par mail au responsable de la location. Celui-ci aura alors jusqu'à 20h pour communiquer ses remarques éventuelles.
- c. Prenez connaissance du guide d'accueil dès votre arrivée. Celui-ci complète le présent Règlement d'Ordre Intérieur.

### **2. LE SEJOUR**

- a. Le responsable accompagnateur du groupe assume l'entière responsabilité des jeunes qu'il encadre lors du séjour.
- b. Le tri des déchets doit être fait comme tel : les déchets ménagers sont mis dans des sacs de la commune (1euro/pièce). Les cartons sont coupés et mis dans les sacs poubelles de la commune ou brûlés dans le feu; Les PMC sont mis dans des sacs bleus; Les bocaux et bouteilles en verre doivent être obligatoirement portés aux bulles.
- c. Toutes les activités d'extérieur seront organisées avec le souci constant de respecter l'environnement naturel du domaine, le code forestier, les règles en matière de bruit et de nuisances sonores, l'enlèvement des immondices.
- d. Les arbres sont des géants fragiles. Respectez-les ! Ne blessez pas leurs écorces en y plantant haches ou couteaux.
- e. Aucun arbre ou branche ne peut être coupé, seul le bois mort se trouvant au sol peut-être ramassé. Toute infraction à ce point entraînera la retenue de la garantie.
- f. Les barbecues sont autorisés.
- g. Les feux de camp sont autorisés à l'endroit indiqué par notre responsable sur place.
- h. Les feuillées, trous à crasses et à eaux sont strictement interdits par la Région Wallonne.
- i. Les véhicules sont garés sur le parking situé devant l'entrée du bâtiment.
- j. Les bois aux alentours du domaine sont communaux.

### 3. DEPART

- a. Comme à l'arrivée, le départ doit se faire avant 17h. Le lundi à la première heure, le gestionnaire du domaine dressera l'état des lieux de sortie, photos à l'appui.  
Sur base de celui-ci, notre service comptable restituera ou non la garantie suivant les règles suivantes :
- Tout manquement au nettoyage engendrera la retenue complète de la garantie
  - Tout dégât aux arbres vivant ou à la forêt engendrera également la retenue complète de la garantie
  - Tout manquement au rangement engendrera la retenue d'un montant équivalent au coût horaire du temps pris par le gestionnaire pour ranger, à raison de 25€ de l'heure
  - Tout dégât matériel sera estimé par facture et retenu de la garantie, voire facturé s'il dépasse son montant
- b. Les bâtiments doivent être remis en ordre et nettoyés : cuisine et sanitaires à l'eau, les autres pièces sont balayées et torchonnées. Les WC et lavabos sont nettoyés, le mobilier (tables et chaises) est nettoyé et rangé comme à l'arrivée, les poubelles vidées et nettoyées, la vaisselle faite et rangée, les frigos vidés et nettoyés.

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

<b>Urgences</b>	
Sécurité, Police, Gendarmerie	TEL : 112
Police d'Ittre	TEL : 067/ 64 75 78
Division central à Tubize 24h/24 et 7j/7	TEL : 02/ 367 27 00
Accidents, Ambulance, Pompiers	TEL : 112
Pompiers de Tubize	TEL : 02/ 355 72 72
<b>Utiles</b>	
Maison communale d'Ittre	TEL : 067/ 64 60 63
Syndicat d'Initiative et de Tourisme d'Ittre	TEL : 067/ 64 87 74
Centre Culturel d'Ittre	TEL : 067/ 64 73 35
S.N.C.B. Gare de Nivelles (Réservation: 8 jours à l'avance ) +/- 12km	TEL : 067/ 21 33 37
S.N.C.B. Gare de Tubize (Réservation: 8 jours à l'avance ) +/- 11km	TEL : 065/ 58 39 75
Colruyt Braine-le-Château (commande boucherie)	TEL : 02/ 366 21 98
Boulangerie « La Brioche d'Or »	TEL : 067/ 64 77 35
Boucherie « Pascal »	TEL : 067/ 64 61 06
Alimentation générale « Louis Delhaize »	TEL : 067/ 33 33 29
Alimentation générale « Courthéoux » (commande pains en quantité)	TEL : 067/ 64 71 09
Fruits et légumes bios « Biolttre »	TEL : 067/ 33 17 23
Produits bios et naturels « Lune et l'Autre »	TEL : 067/ 84 30 90
Produits laitiers « Patrick Duhayon »	TEL : 067/ 22 08 37
<b>Médecin</b>	
Dr Spreutels	TEL : 067/ 64 67 51
Les Grandes Tentes	TEL : 067/ 64 86 81
Martine VAN DER MEIREN, responsable du domaine	TEL : 067/ 64 63 44